

Annexe 1

ÉLÉMENTS D'APPROPRIATION DE LA RECOMMANDATION

Les présentes recommandations sont des repères non exhaustifs, établis dans la perspective de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement.

L'intérêt de la recommandation est d'être un outil de réflexion permettant un dialogue au sein de l'établissement sur la mise en œuvre concrète de ce qui est décliné dans le projet d'établissement.

À partir d'un état des lieux, il convient d'identifier les points forts et ceux qu'il serait nécessaire d'améliorer dans les pratiques actuelles.

Des questions à se poser

- 1) Comment est favorisé le confort physique et psychologique des personnes ?
- 2) Comment le cadre de vie et l'organisation logistique sont-ils adaptés à un lieu de vie ?
- 3) Comment la qualité gustative des repas est-elle assurée ?
- 4) Comment l'accompagnement dans les gestes du quotidien est-il personnalisé ?
- 5) Comment les personnes accueillies sont-elles respectées dans leur intimité et leur vie privée ?
- 6) Comment la vie spirituelle des personnes est-elle reconnue et les pratiques facilitées ?
- 7) Comment les échanges entre personnes accueillies sont-ils facilités ?
- 8) Comment les situations de violence sont-elles anticipées et gérées ?
- 9) Comment les relations entre les personnes accueillies et leurs proches sont-elles facilitées ?
- 10) Dans quelle mesure les personnes accueillies ont-elles la possibilité de développer leur réseau relationnel ? Comment ?
- 11) Comment la vie affective et sexuelle des personnes est-elle prise en compte par les professionnels ?
- 12) Comment l'inclusion sociale des personnes est-elle assurée ? Comment les personnes sont-elles valorisées ?
- 13) Les personnes accueillies ont-elles accès aux activités culturelles, sportives, de loisirs et de détente ? Comment ces activités sont rendues accessibles ?
- 14) De quel accompagnement professionnel les personnes bénéficient-elles pendant leur temps de loisirs informels ?
- 15) Dans quelle mesure les rythmes de vie permettent de concilier les besoins de repères et de changements des personnes ? Comment sont construits ces rythmes de vie ?
- 16) Dans quelle mesure les mouvements de professionnels répondent-ils aux besoins de repères ou de changements des personnes ?

- 17) Les personnes accueillies disposent-elles d'espaces diversifiés ? Lesquelles ? Comment ces espaces sont-ils rendus accessibles ?
- 18) Les personnes accueillies ont-elles la possibilité de sortir régulièrement à l'extérieur de l'établissement ? Comment la liberté d'aller et venir des personnes est-elle assurée ?
- 19) Les personnes accueillies ont-elles la possibilité de vivre des vacances personnalisées ? Comment ces vacances sont-elles organisées ?